



Durée : 2 Jours.

Public :

Tout salarié volontaire appelé à une fonction de tuteur d'un jeune en apprentissage ou professionnalisation, ou d'un adulte. Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Former des maîtres/tuteurs d'apprentissage compétents, capables de structurer un parcours de développement pour les apprentis, en intégrant les apprentissages théoriques aux pratiques professionnelles.

• Certifier vos compétences et les faire valoir

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation si ce n'est être en situation de management.

Méthodes :

Une journée de 7 heures de formation.

Une journée d'accompagnement pour la préparation au dossier professionnel et l'oral de certification.

Evaluation :

Passage de l'examen et certification

Dernière MAJ : Avril 2024

FACILITER L'INTEGRATION

Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise

• Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée

dans l'entreprise

• Faciliter l'intégration de

l'apprenti/alternant

durant la période d'essai.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT

Suivre le parcours avec le centre de formation

• Organiser le parcours au sein de l'entreprise

• Accompagner

l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage

LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE

S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage

• Guider la réflexion de

l'apprenti/alternant sur ses

activités professionnelles et

d'apprentissages

• Evaluer les acquis des

apprentissages en situation de travail

FAVORISER L'AUTONOMIE

Encourager l'initiative et la prise de responsabilité dans les tâches confiées.

• Aider l'apprenti/alternant à gérer ses priorités et son temps de manière autonome.

• Offrir un retour constructif

pour renforcer l'autonomie dans la gestion de son travail